

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2025

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16

présenté par

M. Nury, M. Rolland, M. Liger, M. Bourgeaux, Mme Bazin-Malgras, Mme Sylvie Bonnet,
M. Le Fur, M. Ray, Mme Petex, Mme Dezarnaud et M. Berger

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.